

Le 16 avril 1772 - Poivre au ministre
Rembarquement des régiments de Clare et de Royal Comtois.

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.94, n°31

Les coups de vent ont désorganisé le départ des compagnies de Royal Comtois et de Clare, une occasion de plus pour l'intendant de marquer son désaccord avec le gouverneur.

N°49. Ouragan.

Le 16 avril 1772

Monseigneur,

Depuis les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire le dix du courant, et qui devaient partir le même jour par la flûte *le Vaillant*, et le duplicata de ces lettres par la flûte *la Normande*, nous avons essuyé ici une seconde tempête qui a duré cinq à six jours, et qui a dérangé toutes nos opérations pour l'expédition des vaisseaux et le renvoi des troupes.

La force du coup de vent s'est fait sentir le 14, comme il était annoncé depuis plusieurs jours. J'avais donné dans la rade les ordres les plus précis pour en prévenir les funestes effets. Malgré cela, la flûte *la Normande* qui avait à bord cinq compagnies du régiment de Royal Comtois, qu'elle devait transporter à la baie False du cap de Bonne-Espérance pour les reverser sur les trois vaisseaux du Roi, a été échouée sur les vases du port par la violence du vent. Tous nos autres bâtiments, tant du Roi que des particuliers, n'ont point souffert, mais nous avons encore perdu quelques-unes de nos embarcations que nous avons eu bien de la peine à réparer depuis l'ouragan du premier mars.

Malgré ces contrariétés, et des retards que nous a occasionnés cette dernière tempête, j'espère, Monseigneur, que je réussirai à renvoyer en France le reste du régiment de Royal Comtois, pourvu que M. le Ch. Desroches n'y forme pas quelques oppositions. La flûte *le Vaillant* qui n'a souffert aucun dommage, n'attend plus que quelques heures de temps sec pour prendre à son bord quinze milliers de biscuit qui lui restent à prendre ; elle a d'ailleurs tous ses autres vivres à bord ; elle transportera deux compagnies du régiment de Royal Comtois. La flûte *la Nourrice* qui doit transporter quatre compagnies de ce même régiment, n'a également souffert aucun dommage, elle n'a plus que ses vivres à prendre, et ses vivres sont prêts. La corvette *la Sage* qui doit transporter la dernière compagnie de Royal Comtois peut partir sous quatre ou cinq jours. La flûte *la Normande* n'ayant échoué que sur la vase, n'a souffert aucune avarie ; nous espérons la remettre à flot avant vingt-quatre heures ; elle ne fait point d'eau, et je ne vois aucune raison qui puisse l'empêcher de partir, ayant à bord tous ses vivres et même toutes ses expéditions depuis plusieurs jours.

Cependant, M. le Ch. Desroches étant allé ce matin dans la rade, à bord de cette dernière flûte, m'a fait l'honneur de m'écrire à son retour le billet dont ci-joint copie.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien observer que M. le Ch. Desroches avait ci-devant donné ordre aux douze dernières compagnies du régiment de Royal Comtois de s'embarquer sur les quatre bâtiments dénommés ci-dessus, et dans l'ordre de distribution dont j'ai l'honneur de vous rendre compte ci-dessus. Il paraît par son billet de ce matin que c'est de ce jour seulement qu'il donne ordre aux six compagnies du second bataillon de Royal Comtois de s'embarquer. Je viens d'avoir l'honneur de lui faire mes représentations à ce sujet, et je vous avoue, Monseigneur, que je ne comprends plus rien à notre besogne.

J'ai déjà eu l'honneur de vous en rendre compte, si M. le Ch. Desroches avait dès le temps de la réception de vos ordres, consenti à ce que les troupes s'embarquassent à mesure que les bâtiments seraient prêts, nous eussions pu, dès avant l'ouragan du 1^{er} mars, renvoyer de cette colonie huit ou dix compagnies du régiment de Royal Comtois, et nous eussions été bien moins embarrassés par les contretemps que nous avons essuyés. Après l'ouragan, M. le Ch. Desroches a voulu encore retomber dans la même faute, en s'obstinant à ce que le régiment de Clare partit le premier, et que les flûtes *le*

Dragon et *le Vaillant* fussent affectées spécialement au transport de ce régiment : mais comme je prévoyais alors que *le Vaillant* ne pourrait être prêt de longtemps, j'ai, à force de sollicitations, obtenu que le régiment de Clare devant partir le premier, s'embarquerait sur les premiers bâtiments qui seraient prêts, et en conséquence, j'ai réussi à faire embarquer sur la flûte *le Citoyen* qui a été prête la première, trois compagnies du régiment de Clare. Sans cela il nous resterait encore ici deux compagnies du régiment de Clare, et les six compagnies du régiment de Royal Comtois, embarquées sur *la Seine* et *le Dragon*, seraient également ici.

Je reçois dans le moment, la réponse de M. le Ch. Desroches à mes représentations, et je vois qu'il refuse absolument de laisser embarquer sur *la Nourrice* plus de trois compagnies du régiment de Royal Comtois. Je suis persuadé qu'il s'opposera également au départ de *la Normande*, et que malgré tous mes soins, il restera encore ici six compagnies de Royal Comtois.

Nous avons cependant, Monseigneur, un intérêt bien pressant pour renvoyer en France, le plus tôt possible, toutes les troupes qu'il a plu à Sa Majesté de rappeler, car le dernier coup de vent que nous venons d'essuyer le 14, a achevé de ruiner tout ce que l'ouragan du premier mars, avait laissé de récolte dans l'île.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A l'Isle de France, le 16 avril 1772

* * *